

## LETTRE DU CENTRE N° 199

### **Sujet : Dispositif de formation lié au déploiement de la DSN**

En lien avec la direction du produit retraite (DPR), l'équipe accompagnement du changement et de la transformation (ACT) et le réseau des porteurs du changement, le centre de formation et des expertises métiers met à disposition des institutions de retraite complémentaire une offre de formation portant spécifiquement sur le déploiement de la DSN dont la mise en production pour la retraite complémentaire (phase 3) est prévue à partir du mois d'octobre 2016.

Pour permettre à la fois de s'approprier les nouveaux outils, de gérer la relation avec l'entreprise et d'appréhender les actes de gestion correspondants, cinq formations sont proposées (qui complètent et enrichissent les formations déjà décrites dans la lettre du centre n° 191 du 25 mars 2016) :

- « **La gestion des DSN** »
- « **Les interactions entre la DSN et les référentiels RNE-RNA** »
- « **Les compléments de GRECCO pour la DSN** »
- « **La régularisation progressive : résolutions de cas pratiques** »
- « **La DSN : accompagner l'entreprise dans une logique multi organismes** »

Ces formations d'intérêt général sont mises en œuvre dans le cadre de l'offre mutualisée du centre de formation et des expertises métiers. Elles sont destinées aux formateurs relais des GPS en charge de les démultiplier auprès des gestionnaires, à l'exception de la formation intitulée « La DSN : accompagner l'entreprise dans une logique multi organismes » destinée directement aux équipes en charge de la relation client.

Lors de ces formations, les kits pédagogiques conçus pour la démultiplication de celles-ci seront remis aux formateurs relais.

Du fait de leur caractère mutualisé, le coût de ces formations est de 1 000 euros par jour en intra ou de 150 € par formateur relais et par jour en inter (plus 19,50 € de frais par repas).

Cette formation est réalisable en intra-groupe et d'autres sessions réunissant plusieurs GPS peuvent être organisées sur site à la demande (contact : Valérie

Duran, 01 71 72 13 73, [vduran@agirc-arrco.fr](mailto:vduran@agirc-arrco.fr), ou Marc Nobili, [mnobili@agirc-arrco.fr](mailto:mnobili@agirc-arrco.fr) – 01.71.72.14.54).

Il convient :

- soit de retourner le bulletin d'inscription complété ci-joint avant le 12 août 2016 au Centre de formation et des expertises métiers (fax : 01.71.72.16.11 ; e-mail : [gie.cfp@agirc-arrco.fr](mailto:gie.cfp@agirc-arrco.fr)),
- soit de procéder à la préinscription sur le site du CFEM (<https://cfp.agirc-arrco.fr>) au moyen du code d'accès attribué au service formation du groupe.

Vous trouverez, ci-joint, les programmes, les dates et les modalités pratiques de ces sessions.

PJ : Cinq fiches pédagogiques  
Cinq bulletins d'inscriptions

Destinataires : *Direction générale*  
*Direction de la communication*  
*Direction des ressources humaines*  
*Direction retraite*  
*Responsable de projet DSN*  
*Porteurs du changement*  
*Responsable formation*  
*Pour info : secrétaire du CE*

## Annexe 1

# Formation « La gestion des DSN »

**Durée :** 1,5 jour

### Objectifs

- Connaître les grands principes de la DSN
- Comprendre la mise en place de la brique DSN au sein du système d'information de la Retraite Complémentaire
- Connaître la gestion des DSN
- Repérer les relations avec les référentiels RNE/RNA

### Contenu :

- Les enjeux de la DSN
- Le circuit déclaratif
- De la réception des déclarations à la communication des cotisations
- Les rapprochements aux référentiels RNE/RNA
- Le rôle des nouvelles catégories réglementaires
- Les cotisations déclarées et calculées
- La période consolidée
- Les ordres de paiement DSN
- La notification à l'entreprise
- Les anomalies et les tâches

### Pédagogie et méthodologie retenues

- Exercices sur simulateur d'application

**Session 2016 :** du 29 septembre (9h30) au 30 septembre (12h30)

Des sessions intra pourront être organisées sur demande auprès de Marc Nobili, (mnobili@agirc-arrco.fr – 01.71.72.14.54).

## Annexe 2

# Formation « Les interactions entre la DSN et les référentiels RNE-RNA »

**Durée :** 1 jour

### Objectifs

- Comprendre les relations entre la brique DSN, les référentiels RNE-RNA et les briques locales BAC
- Comprendre et identifier les anomalies DSN relatives aux adhésions
- Connaître les actions à mener pour remédier à ces anomalies

### Contenu

#### Les adhésions

- Rappel de la Mesure 2 et de la Mesure 3 de l'article 8 des accords du 13 mars 2013
- Définition et effet des Modalités d'interlocution
- Définition et situation des diptyques
- Gestion des établissements et impacts sur l'adhésion
- Traitement des diptyques
- Traitement des doublons de catégories réglementaires

#### La DSN

- Rappel sur les données de la DSN, les statuts et les principales anomalies
- La conversion entre les données contractuelles présentes dans la déclaration et les catégories réglementaires
- La correspondance entre tâches, anomalies DSN et anomalies RNE-RNA

#### Les RNE-RNA

- Rappel sur l'origine des données et les grands principes
- Les principales informations
- Les anomalies

### Pédagogie et méthodologie retenues

- Méthode d'analyse et étude de cas pratiques

### Sessions :

- Le 22 septembre 2016
- Le 7 novembre 2016

Des sessions intra pourront être organisées sur demande auprès de Marc Nobili, (mnobili@agirc-arrco.fr – 01.71.72.14.54).

## Annexe 3

# Formation

## « Les compléments de Grecco pour la DSN » (Version 3.0.2 de l'UR)

**Durée :** 1,5 jour

### Objectifs

- Comprendre le circuit des cotisations
- Connaître le nouveau quartier de Grecco pour la DSN
- Connaître le fonctionnement de l'alignement de l'estimé sur le paiement

### Contenu

- L'inscription des cotisations issues de la DSN
  - Les cotisations par Etablissement transmises par la brique DSN
  - Les cotisations par UEC inscrites au compte
  - Les règles relatives à l'engagement des cotisations déclarées / calculées / estimées
  - Rappel des principes de recouvrement
- Le traitement des paiements présents sur la DSN
- Le fonctionnement de l'alignement de l'estimé sur le paiement (AEP)
- Les nouveaux écrans et les nouvelles tâches
- Le traitement de bascule des entreprises à la DSN

### Pédagogie et méthodologie retenues

- Exercices sur simulateur d'application

### Sessions 2016 :

- du 31 août (14h) au 1<sup>er</sup> septembre (17h30)
- du 8 septembre (9h30) au 9 septembre (12h30)
- du 3 octobre (14h) au 4 octobre (17h30)

Des sessions intra pourront être organisées sur demande auprès de Marc Nobili, (mnobili@agirc-arrco.fr – 01.71.72.14.54).

## Annexe 4

# Formation « La régularisation progressive : résolutions de cas pratiques »

**Durée :** 1 jour

### Objectifs de formation

- Comprendre les écarts calculés par la brique DSN
- Expliquer au client ces écarts
- Connaître les règles de proratisation de plafond et de régularisation progressive

### Contenu :

- Rappel des règles de proratisation de plafond : temps partiel, règle de suspension du contrat de travail, règle des 30<sup>èmes</sup>
- Principe de la régularisation progressive

### Pédagogie et méthodologie retenues

- Exemples de rattrapage de plafond
- Mise en pratique avec calculs : suspension du contrat, temps partiel, GMP...

### Sessions

- Le 11 octobre 2016,
- le 10 novembre 2016,
- le 14 décembre 2016.

Des sessions intra pourront être organisées sur demande auprès de Valérie Duran, (vduran@agirc-arrco.fr – 01.71.72.13.73).

## Annexe 5

# Formation

## « La DSN : accompagner l'entreprise dans une logique multi organismes »

**Durée** : 2 jours

### Objectif

- S'approprier les informations multi organismes de protection sociale (OPS) liées au déploiement de la DSN et identifier ses impacts sur la protection sociale.
- Identifier les informations multi-OPS contenues dans la paie
- Adapter son interlocution en tenant compte de données spécifiques telles que : bulletin de paie, logiciel de paie, lissage des plafonds...

### Contenu

#### La norme

- Historique, actualités et enjeux de la DSN.
- Le cahier des charges norme NEODES : les informations clés.
- Les outils à disposition : le manuel d'aide à la codification (Agirc-Arrco), le site DSN-infos (Net-entreprises).

#### L'interlocution

- Circuit déclaratif et panorama de la protection sociale.
- La logique de fonctionnement d'un logiciel de paie.
- Le mécanisme des cotisations de l'ensemble de la protection sociale.
- L'impact de la mensualisation et de la DSN sur les cotisations : lissage des tranches, calcul de la GMP....
- Les cas particuliers : PRP, VRP, apprentis, décalage de paie.
- Le rôle du gestionnaire retraite au sein de la communauté DSN.

### Pédagogie et méthodologie retenues

- Quiz, jeux pédagogiques, mises en situation avec les outils à disposition.

### Sessions :

- du 29 au 30 septembre,
- du 6 au 7 octobre
- du 15 au 16 novembre 2016.

Des sessions intra pourront être organisées sur demande auprès de Valérie Duran, (vduran@agirc-arrco.fr – 01.71.72.13.73).

## Formation « La gestion des DSN »

### BULLETIN D'INSCRIPTION

(\*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (\*): \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_ e-mail : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

**Session** : du 29 septembre 9h30 au 30 septembre 12h30

#### Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : \_\_\_\_\_

au nom de l'organisme (autre service) :  
Service \_\_\_\_\_

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_

Nom du correspondant (\*) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

*Le coût individuel de la participation à la formation est fixé à 225 euros (+ 19,50 euros par déjeuner).  
Règlement à réception de la facture.*

*Date et cachet de l'organisme*

*Service Formation*

*Signature*

**Inscription avant le 12 août 2016, après validation de votre service Formation, par écrit au CFEM, 16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12 ou par fax : 01.71.72.16.11 ou par mail (gie.cfp@agirc-arrco.fr) ou par préinscription sur le site du CFEM (<https://cfp.agirc-arrco.fr>) au moyen du code d'accès attribué au service formation du groupe.**



## Formation « Les interactions entre la DSN et les référentiels RNE-RNA »

### BULLETIN D'INSCRIPTION

(\*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (\*): \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_ e-mail : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

#### Choix de la session :

- le 22 septembre
- le 7 novembre

#### Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : \_\_\_\_\_

au nom de l'organisme (autre service) :  
Service \_\_\_\_\_

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_

Nom du correspondant (\*) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

*Le coût individuel de la participation à la formation est fixé à 150 euros (+ 19,50 euros par déjeuner).  
Règlement à réception de la facture.*

*Date et cachet de l'organisme*

*Service Formation*

*Signature*

**Inscription avant le 12 août 2016, après validation de votre service Formation, par écrit au CFEM, 16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12 ou par fax : 01.71.72.16.11 ou par mail (gie.cfp@agirc-arrco.fr) ou par préinscription sur le site du CFEM (<https://cfp.agirc-arrco.fr>) au moyen du code d'accès attribué au service formation du groupe.**

## Formation « Les compléments de Grecco pour la DSN »

### BULLETIN D'INSCRIPTION

(\*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (\*): \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_ e-mail : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

#### Choix de la session :

- du 31 août 14h au 1 septembre 17h30
- du 8 septembre 9h30 au 9 septembre 12h30
- du 3 octobre 14h au 4 octobre 17h30

#### Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : \_\_\_\_\_

au nom de l'organisme (autre service) :  
Service \_\_\_\_\_

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_

Nom du correspondant (\*) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Le coût individuel de la participation à la formation est fixé à 225 euros (+ 19,50 euros par déjeuner).  
Règlement à réception de la facture.

*Date et cachet de l'organisme*

*Service Formation*

*Signature*

Inscription avant le 12 août 2016, après validation de votre service Formation, par écrit au CFEM, 16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12 ou par fax : 01.71.72.16.11 ou par mail (gie.cfp@agirc-arrco.fr) ou par préinscription sur le site du CFEM (<https://cfp.agirc-arrco.fr>) au moyen du code d'accès attribué au service formation du groupe.

**Formation**  
**« La régularisation progressive : résolutions de cas pratiques »**

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

(\*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (\*): \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_ Service : \_\_\_\_\_

Nom et adresse du Groupe : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopie : \_\_\_\_\_

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

**Choix de la session :**

- Le 11 octobre 2016
- Le 10 novembre 2016
- Le 14 décembre 2016

**Facture valant convention à établir :**

au nom du service formation de l'organisme : \_\_\_\_\_

au nom de l'organisme (autre service) :  
Service \_\_\_\_\_

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_

Nom du correspondant (\*) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

*Le coût individuel de la participation à la formation est de 150 euros (+ 19,50 euros par déjeuner).  
Règlement à réception de la facture.*

**Date et cachet de l'organisme**

**Service Formation**

**Signature**

**Inscription avant le 12 août 2016, après validation de votre service Formation, par écrit au  
CFEM, 16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12 ou par fax : 01.71.72.16.11 ou par mail  
(gie.cfp@agirc-arrco.fr) ou par préinscription sur le site du CFEM (<https://cfp.agirc-arrco.fr>) au  
moyen du code d'accès attribué au service formation du groupe.**



**Formation**  
**« La DSN : accompagner l'entreprise  
dans une logique multi organismes »**

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

(\*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (\*): \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_ e-mail : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

**Choix de la session :**

- du 29 au 30 septembre 2016
- du 15 au 16 novembre 2016
- du 6 au 7 octobre 2016

**Facture valant convention à établir :**

au nom du service formation de l'organisme : \_\_\_\_\_

au nom de l'organisme (autre service) :  
Service \_\_\_\_\_

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_

Nom du correspondant (\*) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

*Le coût individuel de la participation à la formation est fixé à 300 euros (+ 19,50 euros par déjeuner).  
Règlement à réception de la facture.*

**Date et cachet de l'organisme**

**Service Formation**

**Signature**

**Inscription avant le 12 août 2016, après validation de votre service Formation, par écrit au  
CFEM, 16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12 ou par fax : 01.71.72.16.11 ou par mail  
(gie.cfp@agirc-arrco.fr) ou par préinscription sur le site du CFEM (https://cfp.agirc-arrco.fr) au  
moyen du code d'accès attribué au service formation du groupe.**